

AVIS VERT SÀRL

CODE D'ÉTHIQUE DE L'ENTREPRISE (CEE)



Expertise - Monitoring - Conception

INFORMATION DU DOCUMENT

Référence du document	Code d'éthique de l'entreprise - AVIS VERT
Version du document	v01.1
Date	23.12.2025
Validité	Période de 12 mois, renouvelable

TABLE DES MATIÈRES

Préambule	4
Nos valeurs	4
Conditions de travail et bien-être	5
Esprit d'équipe et collaboration	5
Diversité, équité et inclusion	5
Respect des espaces de travail	5
Intégrité et éthique professionnelle	5
Respect de la propriété intellectuelle	6
Représentation et communication externe	6
Télétravail	6
Usage responsable des outils numériques et de l'IA	6
Respect du matériel et des biens de l'entreprise	6
Engagement personnel	6

PRÉAMBULE

Le présent Code d'éthique de l'entreprise (CEE) a pour objectif d'établir un cadre commun pour l'ensemble des collaborateur·rice·s et des représentant·e·s du bureau, afin de garantir une conduite professionnelle intègre dans toutes nos activités :

- › études,
- › conception,
- › gestion de projets,
- › achats,
- › partenariats et prestations sur site.

Il précise les rôles et responsabilités de la direction, afin d'assurer une mise en œuvre efficace et cohérente de nos engagements éthiques, en ligne avec nos objectifs et notre niveau d'exigence.

À travers cet outil, nous reconnaissions que les comportements et décisions de nos équipes influencent directement la réputation du bureau, la confiance de nos client·e·s et partenaires, ainsi que la qualité et la sécurité de nos réalisations. Il nous appartient d'identifier et de traiter les situations pouvant générer des impacts négatifs, et de promouvoir celles qui renforcent la valeur ajoutée, la transparence et la responsabilité. Nous affirmons enfin notre engagement à exercer nos activités selon les standards éthiques les plus élevés, notamment en matière d'intégrité, de prévention de la corruption et de respect des règles applicables.

Le présent Code d'éthique s'applique à tou·te·s les membres du personnel et représentant·e·s de l'entreprise, notamment :

- › Membres de la direction
- › Employé·e·s
- › Stagiaire·s
- › Prestataires / contractuels

Chacun·e est tenu·e de faire preuve de loyauté, d'intégrité, d'impartialité et de professionnalisme dans l'exécution des missions et tâches qui lui sont confié·e·s.

NOS VALEURS

- › Intégrité : fournir des analyses et des recommandations basées uniquement sur des données scientifiques et des faits, sans conflits d'intérêts, pour conseiller les client·e·s de manière objective.
- › Responsabilité environnementale : s'engager activement à réduire son propre impact (énergie, déchets, carbone) et promouvoir des pratiques durables chez ses client·e·s.
- › Transparence : communiquer clairement les méthodes, les incertitudes et les résultats des études.
- › Compétence et qualité : maintenir un haut niveau d'expertise, se former continuellement et assurer la rigueur technique des travaux.

CONDITIONS DE TRAVAIL ET BIEN-ÊTRE

Chaque personne est accueillie et considérée avec respect, traitée avec dignité, sans discrimination ni exclusion. Nous croyons à la force de la collaboration, en cultivant un esprit d'écoute, d'entraide et de solidarité au quotidien.

Nous encourageons l'innovation positive, en recherchant des solutions durables, circulaires et inclusives, capables de générer un impact bénéfique pour l'ensemble de nos parties prenantes. Nous nous engageons à offrir à chacun·e des conditions de travail sûres, saines et respectueuses, afin que chaque collaborateur·rice puisse exercer son activité dans un cadre de confiance et de sécurité. Conscients de l'importance de l'équilibre de vie, nous veillons à favoriser l'harmonie entre vie professionnelle et vie personnelle, en encourageant la flexibilité et le respect des temps de repos. Nous soutenons activement le développement de chacun·e en encourageant la formation continue, l'acquisition de nouvelles compétences et l'évolution professionnelle. Enfin, nous considérons que la parole de tou·te·s a de la valeur : c'est pourquoi nous mettons en place des espaces de dialogue ouverts et constructifs, où chacun·e peut contribuer, proposer et s'exprimer librement.

ESPRIT D'ÉQUIPE ET COLLABORATION

Nous attachons une importance particulière à l'entraide et au partage des savoirs : chacun·e est invité·e à nourrir les compétences collectives et à contribuer à la réussite des projets communs. Dans une structure à taille humaine, la polyvalence et l'adaptabilité sont essentielles et permettent de renforcer la cohésion de l'équipe. Le dialogue sincère et régulier favorise un climat de confiance et de respect mutuel. L'investissement de chacun·e au service du groupe permet de progresser ensemble dans un esprit de solidarité.

DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION

Nous appliquons une politique de tolérance zéro envers toute forme de discrimination, de harcèlement ou de violence, afin de garantir un environnement de travail sûr, digne et respectueux pour chacun·e. Cet engagement se traduit également par des actions concrètes en faveur de l'égalité professionnelle, notamment l'égalité femmes-hommes et la valorisation de la diversité culturelle au sein de notre organisation.

RESPECT DES ESPACES DE TRAVAIL

Nous veillons à préserver nos locaux comme un lieu agréable, sain et respectueux. Chacun·e participe à leur entretien quotidien, en gardant son espace propre, en respectant les lieux communs et en adoptant des gestes écoresponsables : éteindre les lumières et appareils en partant, limiter le gaspillage, utiliser les espaces de pause pour se ressourcer. Ce soin collectif reflète notre respect mutuel et notre engagement environnemental.

INTÉGRITÉ ET ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE

Nous faisons de l'éthique et de l'intégrité professionnelle un pilier de nos engagements. Nous veillons au respect strict des lois, normes et obligations en vigueur, en toutes circonstances et dans tous les domaines de notre activité.

Nous affirmons notre refus absolu de toute forme de corruption, fraude ou conflit d'intérêts, et attendons de nos collaborateur·rice·s qu'il·elle·s adoptent une conduite exemplaire en ce sens. Nous garantissons également la confidentialité et la protection des données personnelles, et construisons des relations transparentes et équitables avec nos fournisseur·euse·s, client·e·s et partenaires, dans un esprit de confiance et de réciprocité.

RESPECT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les productions et documents réalisés dans le cadre du travail appartiennent à Avis Vert. Afin de protéger les actifs et créations de l'entreprise, il est interdit d'emporter, copier, transférer ou conserver (sur clé USB, disque dur, cloud, messagerie personnelle, etc.) tout document, fichier ou donnée appartenant à Avis Vert. Toute diffusion ou réutilisation en dehors de l'entreprise demeure soumise à validation de la direction.

REPRÉSENTATION ET COMMUNICATION EXTERNE

Chaque collaborateur·rice est un·e ambassadeur·rice d'Avis Vert. Dans les relations avec nos client·e·s, partenaires ou communautés, nous attendons une attitude professionnelle, respectueuse et cohérente avec nos valeurs. Pour la communication digitale et les vidéos, la participation des membres de l'équipe est toujours soumise à leur accord explicite, dans le respect du droit à l'image.

TÉLÉTRAVAIL

Lorsque le télétravail est autorisé, il repose sur la confiance et la responsabilité. Les horaires doivent être respectés, et le matériel fourni par l'entreprise utilisé uniquement à des fins professionnelles.

USAGE RESPONSABLE DES OUTILS NUMÉRIQUES ET DE L'IA

L'usage éthique et sécurisé des outils numériques est indispensable pour protéger nos données et préserver l'efficacité collective. Chacun·e veille à la confidentialité, applique les bonnes pratiques de cybersécurité et utilise l'IA de manière responsable (sans partager de données sensibles, en vérifiant les résultats et en restant vigilant aux biais). Le respect du droit d'auteur et des licences est obligatoire : aucun téléchargement illégal ni utilisation de logiciels non autorisés.

RESPECT DU MATÉRIEL ET DES BIENS DE L'ENTREPRISE

Chacun veille à utiliser avec soin le matériel, les vêtements de travail, le téléphone et les véhicules fournis par l'entreprise, conformément à leur usage et aux consignes de sécurité. Leur usage doit rester professionnel, soigneux et conforme aux consignes de sécurité : entretien régulier et utilisation responsable pour éviter le gaspillage et les risques. En cas de perte, de panne ou de dommage, l'information est transmise rapidement afin de faciliter la prise en charge.

ENGAGEMENT PERSONNEL

Chaque collaborateur·rice s'engage à :

- Respecter et incarner cette charte au quotidien.
- Signaler toute situation contraire à nos valeurs et engagements.
- Être force de proposition pour améliorer notre impact positif.



En signant cette charte, je m'engage à respecter ses principes et à contribuer activement à la mission d'Avis Vert.

Nom, prénom : _____

Date : _____

Signature : _____